



78^E ANNIVERSAIRE À NOD-SUR-SEINE (21)

Le 78^{ème} anniversaire de la jonction entre la 2^e DB arrivant de Paris et la 1^{ère} DFL de la 1^{ère} Armée de Lattre s'est déroulé à Nod-sur-Seine le samedi 10 septembre 2022. Co-organisé avec les représentants de la 1^{ère} DFL derrière Marie-Hélène Chatel, l'amicale de la Côte-d'Or, animée par le Lt-Col (R) Pomé, était bien là. Le président de la maison des Anciens de la 2^e DB et de la fondation maréchal Leclerc de Hauteclocque était aussi présent.

La cérémonie présidée par le maire Dominique Bayen en présence de nombreux porte-drapeaux s'est déroulée devant le monument sur lequel est inscrit ceci : « Ici, le 12 septembre 1944, s'opéra la jonction des deux anciennes divisions françaises libres, la 1^{ère} DFL et la 2^e DB, éléments avancés des forces libératrices débarquées en Provence et en Normandie ».

A noter la présence d'un ancien du 1^{er} régiment d'artillerie de la 1^{ère} DFL, Jean Gilbert qui resta, comme il se doit, très entouré tout au long de la cérémonie et du déjeuner fraternel servi à l'issue.



Les nombreux porte-drapeaux devant le monument de la jonction

78^E ANNIVERSAIRE À BACCARAT (54)



La commune rend hommage au colonel Maurice Courdesses

Le 78^e anniversaire de la libération de Baccarat s'est déroulé le dimanche 30 octobre matin.

Monsieur Gex, maire de la municipalité présidait la cérémonie qui, pour la première fois, ne comprenait aucun ancien. Mais la commune avait prévu de rendre un hommage particulier au colonel Maurice Courdesses, décédé cette année. En effet, ce dernier est venu de nombreuses fois, le dernier dimanche d'octobre, commémorer la libération de la capitale de la cristallerie française le 31 octobre 1944 par l'action conjointe des sous groupements Rouvillois et Quilichini. A l'issue d'une cérémonie militaire empreinte de ferveur, les participants accompagnés des nombreux porte-drapeaux se retrouvèrent à la messe dominicale. La matinée

se termina dans les salons de la mairie par le verre de l'amitié. Nos vœux de rétablissement à Claude Linder qui, pour raison de santé, n'a pu officier dans l'organisation de la cérémonie.